

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° W21-808385

176295

☐ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☒ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 06334 Société : ONAR

☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre

Nom & Prénom : EL JERARI

Date de naissance : 13/2/53

Adresse : 16 rue tin ELATI

Tél : 0663014935

Total des frais engagés : 7500 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : ZAKAR Fouzia Médecin Généraliste

Date de consultation : 03/07/23

Nom et prénom du malade : EL JERARI NARIE-JANE 63

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☒ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : onychomycose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 06/07/2023

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Alal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Alal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 Tél : 05 22 20 45 45 (L.G.) Fax : 05 22 22 78 38 - www.mupras.com

Autorisation CNDD N° A.A.215/2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Medecin attestant le Paiement des Actes
03/07/23	C		gratuit	INP: 05/10/21/19

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	3/7/03	398,-
	21-9-20	199,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Sachet et Laboratoire	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Sachet et Laboratoire Laboratoire 7203	Date 15/10/00	Désignation des Coefficients 159,00 dh	Montant des Honoraires 159,00 dh

[illegible]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.				
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement caninaires, ainsi que le bilan de l'ODF.				
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 21433552 00000000 G B			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	(Creation, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la prothèse			
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

WZ-808385

ORDONNANCE

Le: 03/07/23

EL JERARI Marie-Josée



199,00
x2

tebinafine 250mg

398,
+ 199,00



Arterb...



250 مغ

TERFINE® 250 mg Promopharm
Terbinafine
28 comprimés



PROMOPHARM s.a.



6 118000 242123

ترفين®

بروموفارم

تربينافين

عن طريق الفم



28

قرص

Lot N°

PPV

Exp

199,00

250 مغ

TERFINE® 250 mg Promopharm
Terbinafine
28 comprimés



PROMOPHARM s.a.



6 118000 242123

ترفين®

بروموفارم

تربينافين

عن طريق الفم



28

قرص

Lot N°

PPV

Exp

199,00

Terfine® 250 mg Promopharm
Terbinafine

250 مغ



6118000 242123

ترفين® بروموفارم

تربينافين

عن طريق الفم



28 قرص



PROMOPHARM S.A.



0 2 7 1 9 9 D H 0 0
E F 1 1 / 2 5
0 2 2 6 0 9

199, 200

FD 808385

ORDONNANCE

Le: 03/07/23

EL JERARI NARIE - JOSEE

Faire svp :

- AZAT

- AZAT

DR SEOUH MOHAMED
MEDECIN BIOLOGISTE
LABORATOIRE INTERNATIONAL
D'ANALYSES MEDICALES
15. Centre d'Affaires Hassan II
RDC Avenue Hassan II - Kenitra
Tél. : 05 37 37 00 01

ZAAKAR Fouzia
Medecin Generaliste

Pharmacie DU PHARE

Leila EL AOUD

0522266819

16 avenue mohamed sijelmassi, Casablanca

808385



Facture N° 20230902-797

Date de vente : 03/07/2023

Médecin traitant :

EL JERARI MARIE JOSEE

Maroc

Produit	Qté.	P.U	TVA	Total
TERFINE CO 250MG B28 COMP	2	199,00	TVA (7.00%)	398,00

Total HT	371,96 DHS
TVA	26,04 DHS
Total	398,00 DHS

Arrêté la présente facture à la somme de : trois cent quatre-vingt-dix-huit DHS



Pharmacie DU PHARE

Leila EL AOUD

0522266819

16 avenue mohamed sijelmassi, Casablanca



Facture N° 20230921-879

Date de vente : 21/09/2023

Médecin traitant :

EL JERARI MARIE JOSEE

Maroc

Produit	Qté.	P.U	TVA	Total
TERFINE CO 250MG B28 COMP	1	199,00	TVA (7.00%)	199,00

Total HT	185,98 DHS
TVA	13,02 DHS
Total	199,00 DHS

**Arrêté la présente facture à la somme de : cent quatre-vingt-dix-neuf
DHS**

RC : 257460 ICE : 000830976000039
Tel : 0522266819
Adresse : 16 avenue mohamed sijelmassi, Casablanca



LABORATOIRE INTERNATIONAL D'ANALYSES MEDICALES

KENITRA

Docteur SEOUIH Mohamed

15, Centre d'affaires Hassan II - RDC Avenue Hassan II - Kenitra

Téléphone : 0537.37.00.01

Email : Interkinelab@gmail.com

Facture N° : 2429

Analyses Effectuées Le 03/07/2023, sous prescription du Dr ZAAKAR FOUZIA

Pour Madame EL JERARI MARIE- JOSEE

FD
w21, 808385

IPP : MGC953461



Organisme : NC

Transaminases SGOT/ASAT

b_50

Prix : 67

Transaminases SGPT/ALAT

b_50

Prix : 67

Soit : b_ 100

Montant Net : 159 dh

Arrêtée la présente facture à la somme de :

CENT CINQUANTE NEUF DHS

DR SEOUIH MOHAMED
MEDICIN GÉNÉRALISTE
LABORATOIRE INTERNATIONAL
D'ANALYSES MEDICALES
15, Centre d'affaires Hassan II
RDC Avenue Hassan II - Kenitra
Tel. : 05 37 37 00 01

Docteur SEOUIH Mohamed

Médecin spécialiste en Biologie Médicale

Diplôme de la Faculté de Médecine de Rabat et Montpellier (France)

الدكتور سويح محمد

طبيب اختصاصي في التحاليل الطبية البيولوجية
خريج كلية الطب بالرباط مونتبلية (فرنسا)

Enregistré (e) : 03/07/2023 à : 10:33:47

Né (e) le : 12/08/1954

IPP : MGC953461



Madame EL JERARI MARIE- JOSEE, 68 ans

Dossier n° : 23070361605

03/07/2023 13:41:03

Prescripteur : Dr ZAAKAR FOUZIA

BIOCHIMIE SANGUINE

(Automate ARCHITECT Abott Ci-4100)

Analyses	Résultats	Unités	Normes	Antécédents
ASAT (SGOT)	14,0	UI/l	(5 à 40)	
ALAT (SGPT)	10,0	UI/l	(< = à 55)	

Keni
Lab

DR SEOUIH MOHAMED
MEDECIN SPECIALISTE
LABORATOIRE INTERNATIONAL
D'ANALYSES MEDICALES
15- Centre d'affaire Hassan II
RDC Avenue Mohamed V et Hassan II
Kénitra
Tel : 05 37 37 00 01

FD w21-808385